



CALENDRIER DES DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES 2022

JANVIER

- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/01 relative à décembre
- TVA RÉEL NON AGRICOLE*
DU 15 AU 24/01 relative au trimestre précédent
- TAXE SUR LES SALAIRES
15/01
- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
13/01 relatif à décembre
- TAXE SUR LES VÉHICULES DE SOCIÉTÉ
avant le 15/01 ou du 15 au 24/01 relatif à N-1
- COTISATIONS DES INDÉPENDANTS SSI/URSSAF
base des acomptes mensuels ou trimestriels : revenus N-2
- Déclaration JA pour dégrèvement taxe foncière
avant le 31/01

*POSSIBLE SI TVA annuelle < 4000€

FÉVRIER

- TVA RÉEL AGRICOLE
05/02 relative au trimestre précédent
- TVA ANNUELLE AGRICOLE À L'EXERCICE OU L'ANNÉE CIVILE (ACOMPTE)*
05/02
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/02 relative à janvier
- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
11/02 relative à janvier
- DÉCLARATION DES REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS (2561) ET CONTRAT DE PRÊTS (2062)
15/02
- FORMATION CONTINUE ET TAXE D'APPRENTISSAGE
28/02
- COTISATION MSA ACOMPTE
15/02

*solde avant le 5 du 5ème mois suivant la date de clôture (03/05 pour les 31/12)

MARS

- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
11/03 relative à février
- IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS : ACOMPTE*
15/03
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/03 relative à février

*pas d'acompte IS dû si IS N-1/12 mois < 3.000€

AVRIL

- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
12/04 relative à mars
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/04 relative à mars
- TVA RÉEL NON AGRICOLE*
DU 15 AU 24/04 relative au trimestre précédent
- EFFORT DE CONSTRUCTION
30/04
- DÉCLARATION DES HONORAIRES
30/04 relative à l'année civile précédente

*POSSIBLE SI TVA annuelle < 4000€

M AI

- CVAE SOLDE
03/05
- TVA ANNUELLE AGRICOLE À L'EXERCICE OU L'ANNÉE CIVILE (ACOMPTE)*
05/05
- DÉCLARATION RÉEL DE RÉSULTAT BA BIC BNC SCI
DU 05 AU 20/05
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/05 relative à avril
- TVA RÉEL AGRICOLE
05/05 relative au trimestre précédent
- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
12/05 relative à avril

*solde avant le 5 du 5ème mois suivant la date de clôture (3/05 pour les 31/12)

JUIN

- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/06 relative à mai
- DÉCLARATION DE REVENU PERSONNELLE
05/06
- IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS : ACOMPTE*
15/06
- CFE ACOMPTE**
15/06
- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
13/06 relative à mai
- COTISATIONS DES INDÉPENDANTS SSI/URSSAF***
nouvelles bases des acomptes mensuels ou trimestriels : revenu N-1

*pas d'acompte IS dû si IS N-1 /12 mois < 3.000€

**acompte dû si CFE N-1 > 3.000€, Prélèvement mensuel possible

***selon la date de dépôt de la déclaration de revenus (2042)

JUILLET

- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
12/07 relative à juin
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/07 relative à juin
- TVA RÉEL NON AGRICOLE*
DU 15 AU 24/07 relative au trimestre précédent
- TVA ANNUELLE NON AGRICOLE À L'EXERCICE (ACOMPTE)**
15 au 24/07 (55%)
- COTISATIONS DES INDÉPENDANTS SSI/URSSAF***
nouvelles bases des acomptes mensuels ou trimestriels : revenu N-1

*POSSIBLE SI TVA annuelle < 4.000€

**solde fin du 3ème mois suivant la clôture (3/05 pour les 31/12)

***selon la date de dépôt de la déclaration de revenus (2042)

A OÛT

- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
11/08 relative à juillet
- TVA RÉEL MENSUELLE
15 au 24/08 relative à juillet
- TVA RÉEL AGRICOLE
05/08 relative au trimestre précédent
- TVA ANNUELLE AGRICOLE À L'EXERCICE OU L'ANNÉE CIVILE (ACOMPTE)*
05/08

*solde avant le 5 du 5ème mois suivant la date de clôture (3/05 pour les 31/12)

S E P T E M B R E

- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
12/09 pour relative à août
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/09 relative à août
- CVAE ACOMPTE
15/09
- IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS : ACOMPTE*
15/09

*pas d'acompte IS dû si IS N-1 /12 mois < 3.000€

O C T O B R E

- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
12/10 relative à septembre
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/10 relative à septembre
- TVA RÉEL NON AGRICOLE*
DU 15 AU 24/10 relative au trimestre précédent
- TAXE FONCIÈRE
15/10

*POSSIBLE SI TVA annuelle < 4.000€

N O V E M B R E

- TVA ANNUELLE AGRICOLE À L'EXERCICE OU L'ANNÉE CIVILE (ACOMPTE)*
05/11
- TVA RÉEL AGRICOLE
05/11 relative au trimestre précédent
- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
14/11 relative à octobre
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/11 relative à octobre

*solde avant le 5 du 5ème mois suivant la date de clôture (3/05 pour les 31/12)

D É C E M B R E

- DÉCLARATION D'ÉCHANGE DE BIENS ET DÉCLARATION EUROPÉENNE DE SERVICES
12/12 relative à novembre
- TVA RÉEL MENSUELLE
DU 15 AU 24/12 relative à novembre
- IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS : ACOMPTE*
15/12
- CFE SOLDE
15/12
- TVA ANNUELLE NON AGRICOLE À L'EXERCICE (ACOMPTE)**
DU 16 AU 24/12 (40%)
- DÉCLARATION 1447 C
31/12

*pas d'acompte IS dû si IS N-1 /12 mois < 3.000€

**solde fin du 3ème mois suivant la clôture (3 mai pour les 31/12)

